

LE COURRIER

Des Organismes Sociaux

JANVIER-JUILLET 2025

#36



La CFTC PSE,
LE PARTENAIRE qu'IL VOUS FAUT
pour **SERVIR** vos intérêts

JOURNAL DE LA FÉDÉRATION ET DE LA PROTECTION SOCIALE DE L'EMPLOI C.F.T.C.
3 rue Éliça Lemonnier - 75012 PARIS
Tel : 01 44 87 08 48

Email : federation-pse@cftc.fr - Site web : www.cftc-pse.fr - X : @fedecftcps - Facebook : @FederationCFTCPSE

HANDICAP ET SYNDICALISME : UN ENGAGEMENT NÉCESSAIRE

" Je n'ai pas choisi d'être malade, mais j'ai choisi de me battre pour l'égalité des chances et des droits. "

MON PARCOURS PERSONNEL

Après un premier cancer à l'âge de 35 ans, ont suivi une récurrence et d'autres pathologies ayant nécessité une dizaine d'interventions chirurgicales et des périodes d'absence pour maladie. Je suis reconnue travailleuse handicapée depuis 8 ans et je travaille à temps partiel (80 %) car je suis en invalidité.

Au fur et à mesure de l'évolution de mon état de santé, je me suis rendu compte que le handicap et la maladie étaient des sujets mal connus et mal pris en charge dans notre société. Pour plusieurs raisons : d'abord parce que les problématiques liées au handicap sont diverses. On n'a pas les mêmes besoins lorsqu'on a des difficultés à se déplacer que si l'on souffre d'un trouble autistique. Et puis, disons-le, on ne s'y intéresse vraiment que lorsqu'on est soi-même concerné ou que nos proches le sont.

UN CONSTAT ALARMANT

Il faut noter que le handicap reste depuis 7 ans le premier motif de saisine du Défenseur des droits, l'emploi étant le premier domaine concerné. Le dernier rapport de France Stratégie montre que le handicap est plus pénalisant que l'origine sociale pour l'intégration sur

le marché du travail. Le rapport d'APF France Handicap de 2024 révèle que les personnes en situation de handicap ont 3 fois moins de chances d'être en emploi et 2 fois plus de risques d'être au chômage que les autres.

MON ENGAGEMENT SYNDICAL

C'est pourquoi j'ai décidé de m'engager plus activement au sein de la CFTC. Depuis 2 ans, en tant que déléguée syndicale, je suis force de proposition sur les organisations du travail, les mesures inadaptées et les améliorations nécessaires.

MES PROPOSITIONS CONCRÈTES

Je propose notamment que la prévoyance sur le risque invalidité soit rendue obligatoire pour tous, dans tous les secteurs (aujourd'hui, elle n'est obligatoire que pour les cadres). De même, je milite pour que les personnes travaillant à temps partiel pour cause de handicap ou d'invalidité puissent cotiser à hauteur de leur salaire temps plein afin d'être moins pénalisées sur le montant de leur retraite.

UN ENJEU D'AVENIR

Ces revendications sont d'autant plus urgentes qu'une personne sur quatre



dans la population active sera en situation de maladie chronique en 2025, et que l'état de santé des pensionnés est reconnu comme fragile. L'écart d'espérance de vie à 62 ans entre les personnes ayant bénéficié d'une pension d'invalidité et les autres retraités atteignait, en 2017, -6,1 ans pour les hommes et -4,4 ans pour les femmes (rapport de la Cour des comptes 2019).

Face à ces défis, nous nous devons de porter ces sujets au sein de nos structures syndicales et de faire du handicap une priorité de notre action collective.

FRÉDÉRIQUE DECHAN